

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26348379***Déposé
23-07-2026

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0782689040

Nom(en entier) : **TS ART**

(en abrégé) :

Forme lgale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du sige : Rue du Croissant 74
1190 Forest**Objet de l'acte :** SIEGE SOCIAL, STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION,
AUTRES MODIFICATIONS)

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société à responsabilité limitée « TS ART », ayant son siège à 1190 Forest, Rue du Croissant 74, inscrite au registre des personnes morales (Bruxelles) sous le numéro 0782.689.040, reçu par Maître Sibylle FALLA, Notaire résidant à Bruxelles, le 22 juillet 2026, il résulte que l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes :

Première résolution-Modification de l'objet de la société

a) Rapport de l'organe d'administration

L'assemblée prend connaissance du rapport de l'organe d'administration établi conformément à l'article 5:101 du Code des sociétés et des associations, justifiant la raison de la modification de l'objet de la société.

A l'unanimité, l'assemblée dispense le président de donner lecture dudit rapport, les actionnaires reconnaissant en avoir reçu un exemplaire et en avoir pris connaissance.

b) Modification de l'objet de la société

Afin d'adapter l'objet à l'élargissement des activités de la société, l'assemblée décide de remplacer l'objet par un nouveau texte, comme suit :

La société a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger, pour compte propre, pour compte d'autrui ou en participation :

- Toutes opérations liées aux domaines de la recherche et développement d'innovation en Belgique et à l'étranger, communication, création, ressources humaines au sens le plus large du terme, sur tous supports présents et futurs;
- Toute activité liée au marketing, à l'événementiel, la création artistique et tout ce qui a trait avec : image de marque, personal branding, personal shopper, réseaux sociaux, opérations de relations publiques et relations presse;
- Toutes prestations de service, de formation, de conseil, étude, organisation, expertise, acte et conseil technique, assistance administrative, technique et économique ou autre;
- Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques et notamment, industrielles ou commerciales, immobilières ou mobilières se rapportant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à l'une ou l'autre branche de son objet ou qui seraient de nature à en développer ou à en faciliter la réalisation;
- Location, création et vente de documents relatifs aux activités précitées sur une digitalbank en Belgique et à l'étranger;
- Toutes activités et opérations liées au sport en général, sous toutes ses formes, au sponsoring et aux activités récréatives et de loisirs; ainsi qu'à la création artistique sous toutes ses formes, au sens le plus large du terme, rien excepté ni réserve, en ce compris l'organisation, la promotion, le développement de tous spectacles, expositions, événements liés à ces activités;
- La production et l'exploitation de tous moyens énergétiques;
- Le commerce de gros en produits de l'industrie du bois;
- Le commerce d'importation et d'exportation de marchandises multiples et les plus diverses;

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").

- L'étude, la conception, la fabrication, la confection, la transformation, l'assemblage, le garnissage, le regarnissage, le capitonnage, la réfection, la réparation, la restauration, l'entretien, la finition et la remise en état de meubles, sièges, banquettes, têtes de lit, éléments décoratifs et, plus généralement, de tout mobilier et agencement intérieur;

- Tous travaux de tapisserie d'ameublement, couture d'ameublement, habillage textile, gainage, housage, confection sur mesure et, plus généralement, tous travaux relatifs au textile d'intérieur au sens large;

- Tous travaux de petite menuiserie, d'ébénisterie, d'ajustage, d'assemblage, de montage, de démontage, d'adaptation, de pose et de finition, en lien avec le mobilier, l'agencement intérieur et l'habillage de fenêtre;

- L'habillage de fenêtre sous toutes ses formes, en ce compris notamment les tentures, rideaux, voilages, stores, rails, tringles, mécanismes, protections solaires intérieures, accessoires et toutes fournitures y relatives, ainsi que leur conseil, confection, fourniture, pose, entretien, réparation et remplacement;

- L'achat, la vente, la revente, l'importation, l'exportation, la distribution, la représentation, le négoce, en gros et au détail, en magasin, à distance ou en ligne, de meubles neufs ou d'occasion, de mobilier restauré, d'objets de décoration, d'objets anciens, de textiles, tissus, passementeries, tapis, moquettes, revêtements souples, accessoires et, plus généralement, de tous produits liés à l'aménagement intérieur;

- La sélection, l'achat, la revente et la valorisation de mobilier, d'objets décoratifs, de matériaux et d'éléments d'aménagement, en ce compris dans le cadre de dépôts-vente, ventes pour compte de tiers, courtage ou intermédiation commerciale;

- La prise de mesures, le conseil, l'assistance, la coordination, le suivi de chantier, la direction technique ou esthétique de projets d'aménagement intérieur, de décoration, de restauration de mobilier et d'habillage de fenêtre;

- La livraison, l'enlèvement, le transport, l'installation, la manutention, le stockage et, le cas échéant, la location de biens, matériels, équipements et accessoires en lien avec l'objet social;

- Toutes activités accessoires, connexes ou complémentaires se rattachant directement ou indirectement aux activités précitées;

- La société a également pour objet l'achat et la vente, en gros et/ou au détail, l'import et l'export, la location, la prise en location, en ce compris dans le cadre d'opérations de leasing de tous matériels, matériaux, outillages nécessaires au développement de ces activités principales développées ci-dessus.

Elle pourra réaliser toutes opérations immobilières, acquérir, créer, louer, donner en location, constituer tous droits réels, exploiter et vendre tous immeubles, magasins, établissements, matériels, moteurs et machines qu'elle jugera nécessaires ou utiles à la réalisation de son objet et de son patrimoine, acheter, prendre, mettre en valeur, exploiter ou céder, tous brevets d'inventions, licences, procédés et secrets de fabrication, ainsi que toutes marques de fabriques.

Elle peut faire toutes opérations de courtage ou de commission ainsi que toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachement directement ou indirectement à son objet ou pouvant contribuer à son développement.

Elle pourra enfin prêter à toutes sociétés et/ou personnes physiques et se porter caution pour elles, même hypothécairement. La société peut pourvoir à l'administration, à la supervision et au contrôle de toutes sociétés liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation et toutes autres, et consentir tous prêts ou garanties à celles-ci, sous quelque forme et pour quelque durée que ce soit. La société peut s'intéresser par voie d'apport, de souscription, de prise de participation, de fusion, ou toute autre forme d'investissement en titres ou droits mobiliers dans toutes affaires, entreprises, associations ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise, à lui procurer des matières premières ou à faciliter l'écoulement de ses produits.

De manière générale, la société peut réaliser son objet directement ou indirectement et notamment conclure toutes conventions d'association, de rationalisation, de collaboration, tout contrat de travail ou d'entreprise, prêter son concours financier sous quelque forme que ce soit, exécuter tous travaux et études pour toute entreprise, association ou société à laquelle elle se sera intéressé ou à laquelle elle aura apporté son concours financier, vendre, acheter, cautionner, donner bail ou prendre en location tout bien corporel ou incorporel, mobilier ou immobilier, donner à bail ou affermer tout ou partie de ses installations, de ses exploitations et de son fonds de commerce.

Elle dispose de manière générale, d'une pleine capacité juridique pour accomplir tous les actes et opérations généralement quelconques, de nature commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière, ayant un rapport direct ou indirect avec son objet ou qui seraient de nature à faciliter directement ou indirectement, entièrement ou partiellement, la réalisation de cet objet. Elle peut exercer les fonctions d'administrateur ou de liquidateur au sein de toute société ou entreprise dont elle est actionnaire, membre ou associé.

Elle peut consentir tous prêts à des sociétés affiliées et émettre des garanties pour sûreté des prêts consentis par des tiers à des sociétés affiliées.
Au cas où la prestation de certains actes serait soumise à des conditions préalables d'accès à la profession, la société subordonnera son action, en ce qui concerne la prestation de ces actes, à la réalisation de ces conditions.

Deuxième résolution-Transfert du siège

L'organe d'administration décide de transférer le siège à l'adresse suivante : Avenue du Roi, 144 boîte 5 à 1190 Forest, et le siège d'exploitation à : « La Ferme de la Chapelle », Rue Queue du Bois, 16 à 4910 Theux.

Troisième résolution-Modification des statuts

L'assemblée décide de modifier les statuts afin de les mettre en conformité avec les résolutions prises, avec la situation actuelle de la société et avec le Code des sociétés et des associations, comme suit :

Article 3. Objet

La société a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger, pour compte propre, pour compte d'autrui ou en participation :

- Toutes opérations liées aux domaines de la recherche et développement d'innovation en Belgique et à l'étranger, communication, création, ressources humaines au sens le plus large du terme, sur tous supports présents et futurs;
- Toute activité liée au marketing, à l'événementiel, la création artistique et tout ce qui a trait avec : image de marque, personal branding, personal shopper, réseaux sociaux, opérations de relations publiques et relations presse;
- Toutes prestations de service, de formation, de conseil, étude, organisation, expertise, acte et conseil technique, assistance administrative, technique et économique ou autre;
- Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques et notamment, industrielles ou commerciales, immobilières ou mobilières se rapportant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à l'une ou l'autre branche de son objet ou qui seraient de nature à en développer ou à en faciliter la réalisation;
- Location, création et vente de documents relatifs aux activités précitées sur une digitalbank en Belgique et à l'étranger;
- Toutes activités et opérations liées au sport en général, sous toutes ses formes, au sponsoring et aux activités récréatives et de loisirs ; ainsi qu'à la création artistique sous toutes ses formes, au sens le plus large du terme, rien excepté ni réserve, en ce compris l'organisation, la promotion, le développement de tous spectacles, expositions, événements liés à ces activités;
- La production et l'exploitation de tous moyens énergétiques;
- Le commerce de gros en produits de l'industrie du bois;
- Le commerce d'importation et d'exportation de marchandises multiples et les plus diverses;
- L'étude, la conception, la fabrication, la confection, la transformation, l'assemblage, le garnissage, le regarnissage, le capitonnage, la réfection, la réparation, la restauration, l'entretien, la finition et la remise en état de meubles, sièges, banquettes, têtes de lit, éléments décoratifs et, plus généralement, de tout mobilier et agencement intérieur;
- Tous travaux de tapisserie d'ameublement, couture d'ameublement, habillage textile, gainage, housage, confection sur mesure et, plus généralement, tous travaux relatifs au textile d'intérieur au sens large ;
- Tous travaux de petite menuiserie, d'ébénisterie, d'ajustage, d'assemblage, de montage, de démontage, d'adaptation, de pose et de finition, en lien avec le mobilier, l'agencement intérieur et l'habillage de fenêtre;
- L'habillage de fenêtre sous toutes ses formes, en ce compris notamment les tentures, rideaux, voilages, stores, rails, tringles, mécanismes, protections solaires intérieures, accessoires et toutes fournitures y relatives, ainsi que leur conseil, confection, fourniture, pose, entretien, réparation et remplacement;
- L'achat, la vente, la revente, l'importation, l'exportation, la distribution, la représentation, le négoce, en gros et au détail, en magasin, à distance ou en ligne, de meubles neufs ou d'occasion, de mobilier restauré, d'objets de décoration, d'objets anciens, de textiles, tissus, passementeries, tapis, moquettes, revêtements souples, accessoires et, plus généralement, de tous produits liés à l'aménagement intérieur;
- La sélection, l'achat, la revente et la valorisation de mobilier, d'objets décoratifs, de matériaux et d'éléments d'aménagement, en ce compris dans le cadre de dépôts-vente, ventes pour compte de tiers, courtage ou intermédiation commerciale;
- La prise de mesures, le conseil, l'assistance, la coordination, le suivi de chantier, la direction technique ou esthétique de projets d'aménagement intérieur, de décoration, de restauration de

mobilier et d'habillage de fenêtre;

- La livraison, l'enlèvement, le transport, l'installation, la manutention, le stockage et, le cas échéant, la location de biens, matériels, équipements et accessoires en lien avec l'objet social;

- Toutes activités accessoires, connexes ou complémentaires se rattachant directement ou indirectement aux activités précitées;

- La société a également pour objet l'achat et la vente, en gros et/ou au détail, l'import et l'export, la location, la prise en location, en ce compris dans le cadre d'opérations de leasing de tous matériels, matériaux, outillages nécessaires au développement de ces activités principales développées ci-dessus.

Elle pourra réaliser toutes opérations immobilières, acquérir, créer, louer, donner en location, constituer tous droits réels, exploiter et vendre tous immeubles, magasins, établissements, matériels, moteurs et machines qu'elle jugera nécessaires ou utiles à la réalisation de son objet et de son patrimoine, acheter, prendre, mettre en valeur, exploiter ou céder, tous brevets d'inventions, licences, procédés et secrets de fabrication, ainsi que toutes marques de fabriques.

Elle peut faire toutes opérations de courtage ou de commission ainsi que toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachement directement ou indirectement à son objet ou pouvant contribuer à son développement.

Elle pourra enfin prêter à toutes sociétés et/ou personnes physiques et se porter caution pour elles, même hypothécairement. La société peut pourvoir à l'administration, à la supervision et au contrôle de toutes sociétés liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation et toutes autres, et consentir tous prêts ou garanties à celles-ci, sous quelque forme et pour quelque durée que ce soit. La société peut s'intéresser par voie d'apport, de souscription, de prise de participation, de fusion, ou toute autre forme d'investissement en titres ou droits mobiliers dans toutes affaires, entreprises, associations ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise, à lui procurer des matières premières ou à faciliter l'écoulement de ses produits.

De manière générale, la société peut réaliser son objet directement ou indirectement et notamment conclure toutes conventions d'association, de rationalisation, de collaboration, tout contrat de travail ou d'entreprise, prêter son concours financier sous quelque forme que ce soit, exécuter tous travaux et études pour toute entreprise, association ou société à laquelle elle se sera intéressé ou à laquelle elle aura apporté son concours financier, vendre, acheter, cautionner, donner bail ou prendre en location tout bien corporel ou incorporel, mobilier ou immobilier, donner à bail ou affermer tout ou partie de ses installations, de ses exploitations et de son fonds de commerce.

Elle dispose de manière générale, d'une pleine capacité juridique pour accomplir tous les actes et opérations généralement quelconques, de nature commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière, ayant un rapport direct ou indirect avec son objet ou qui seraient de nature à faciliter directement ou indirectement, entièrement ou partiellement, la réalisation de cet objet. Elle peut exercer les fonctions d'administrateur ou de liquidateur au sein de toute société ou entreprise dont elle est actionnaire, membre ou associé.

Elle peut consentir tous prêts à des sociétés affiliées et émettre des garanties pour sûreté des prêts consentis par des tiers à des sociétés affiliées.

Au cas où la prestation de certains actes serait soumise à des conditions préalables d'accès à la profession, la société subordonnera son action, en ce qui concerne la prestation de ces actes, à la réalisation de ces conditions.

Quatrième résolution-Pouvoirs

L'assemblée confère tous pouvoirs :

- à l'administrateur unique, aux fins d'effectuer les démarches administratives subséquentes à la présente assemblée;
- au Notaire soussigné pour l'établissement et le dépôt d'une version coordonnée des statuts.

A ces fins, chaque mandataire pourra au nom de la société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Les expéditions et extraits sont déposés avant enregistrement de l'acte dans l'unique but du dépôt au Greffe du Tribunal de l'Entreprise.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Sibylle FALLA, Notaire

Déposé en même temps : expédition conforme de l'acte, statuts coordonnés.